



# Une après-midi sport Aviron

---

Port de l'Epervière - Valence

---

## Objet :

Découverte de l'aviron

## Votre contact :

Laouiti Housseem, Responsable sportif  
Aviron Valentinois  
Fixe : 04.75.81.61.08 Port. : 07.78.57.62.32  
Email : [houssemlaouiti@yahoo.fr](mailto:houssemlaouiti@yahoo.fr)

## Le déroulement :

Nous vous proposons la pratique de l'aviron sous deux formes en fonction des conditions météo soit sur l'eau soit au sol.

Si le temps ne permet pas la pratique sur le Rhône, nous disposons d'installations pour une pratique de l'aviron au sol.

Ces deux activités permettront de découvrir le sport aviron sous toutes ces facettes.

Découverte de l'aviron à l'aide de deux supports : des bateaux et des ergomètres.



Un ergomètre

Un « bateau découverte »



Une yolette



Un deux de couple

L'initiation en bateaux se fera à partir du ponton.  
L'initiation à l'ergomètre aura lieu dans les locaux du club.  
(voir plan de situation en page 4)

Nous disposons de 15 bateaux individuels d'initiation type « découverte », trois yolettes (5 personnes), trois bateaux à 2 rameurs et 5 ergomètres seront mis à disposition.

Le nombre important de places disponibles en bateau (36) permettra d'adapter au mieux les contraintes de chaque bateau aux compétences des pratiquants, pour cela un état des lieux des compétences des pratiquants sera effectué en début de séance.

### L'encadrement :

Les 2 personnes chargées de l'initiation seront diplômées d'état ou fédérales.

Ces diplômes seront :

Diplôme d'état d'éducateur sportif option aviron

Le diplôme fédéral FFS Aviron Initiateur fédéral (1<sup>er</sup> degré de formation de la FFS Aviron)

A noter que la personne intervenante et ayant les qualifications fédérales sera sous l'autorité du cadre breveté d'état.

### La sécurité :

Elle sera assurée sur l'eau à l'aide de deux canots moteurs pilotés par une personne titulaire du permis fluvial. Les canots moteurs seront en point fixe sur le plan d'eau afin de ne pas créer de vague. Les personnes à bord des canots moteurs pourront intervenir pour aider les pratiquants.

L'aviron, sport de nature par définition, se pratique en principe sur un plan d'eau calme. Toutefois, en fonction de la compétence des rameurs, la pratique peut être admise sur un plan d'eau agité. En fonction des conditions de vent et de courant que nous rencontrerons, nous serons dans l'obligation d'adapter la sortie sur l'eau, voire de la suspendre (vent de plus de 40 km/h ou débit du Rhône supérieur à 1500 m<sup>3</sup>/s) .

## Assurance :

Pour les pratiquants à l'activité aviron, la FFS Aviron propose une licence assurance intitulée « titre scolaire ». Ce titre donne droit à toutes les garanties d'assurance prévues dans le contrat souscrit par la FFS Aviron auprès de la MAIF. Les participants à l'activité aviron devront être recensés à l'aide du document spécifique intitulé « titres scolaires 2015/2016 ».

Le matériel mis à disposition est assuré auprès de la MAIF.

## Obligations réglementaires :

Une convention sera établie entre l'établissement scolaire et l'Aviron Valentinois. (Document en annexe)

Comme stipulé dans le règlement de sécurité de notre fédération, tous les participants à l'activité aviron devront être capables de nager 25 mètres et de s'immerger.

Le port d'une aide à la flottabilité (gilet) sera obligatoire pour chaque pratiquant.

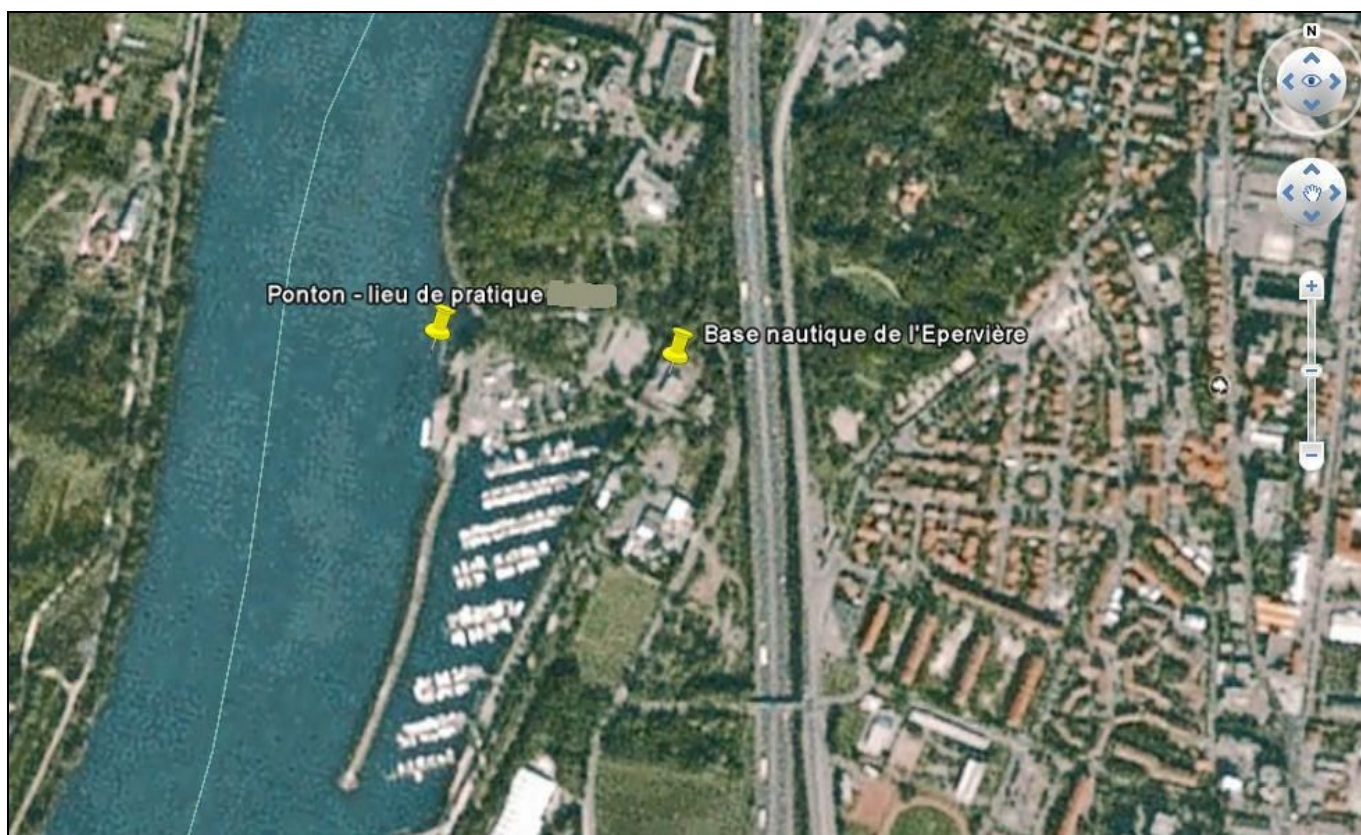
## Tenue vestimentaire :

Une tenue pas trop ample est préférable (short et tee-shirt par exemple). Il est préférable de prévoir des vêtements de rechange.

## Les structures à disposition :

- Vestiaires
- Sanitaires
- Douches

## Plan de situation des lieux de pratique



### Montant de la prestation :

L'Aviron Valentinois mettra en place les moyens de réussir cette animation.

Pour cela, en fonction de la compétence des participants et de la météo, l'Aviron Valentinois mettra en œuvre :

- De 15 à 20 bateaux d'initiation,
- 5 ergomètres,
- Des gilets de sauvetage en quantité suffisante,
- 3 canots de sécurité (si besoin).

Par ailleurs, l'encadrement sera assuré par 2 personnes minimum.

Le coût de la prestation sera de 5 à 10 euro par personne selon le nombre,

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information ou modification de la proposition.

LAOUITI Housse  
Responsable Sportif  
[houssemlaouiti@yahoo.fr](mailto:houssemlaouiti@yahoo.fr)  
0778576232